



crédit Biernacki / Région Normandie

RENTREE SCOLAIRE 2020 :

La Région s'engage pour la réussite des jeunes Normands

Sommaire

COMMUNIQUE DE SYNTHESE	2
Chiffres clés des lycées normands.....	7
En cas d'aggravation de la propagation du virus	8
ATOUTS NORMANDIE : des avantages formation à destination de tous les lycéens	9
Avantages Loisirs pour tous les 15 à 25 ans	11
Avantage Pass Monde Initiative.....	11
Avantage Pass Monde Etudes secondaires.....	11
Fond Social Régional (F.S.R.)	11
LYCEE DU FUTUR : favoriser l'émergence de nouveaux projets innovants.....	13
Expérimentation #LycéeduFutur - Films du Savoir-Faire	13
Expérimentation #LycéeduFutur - Ressources numériques	13
NUMERIQUE (équipements/usages).....	16
OFFRE DE FORMATIONS.....	19
AGENCE DE L'ORIENTATION.....	23
EQUIPEMENTS DES LYCEES	25
TRAVAUX DANS LES LYCEES	29
JE MANGE NORMAND DANS MON LYCEE	31
LYCEE DURABLE : NOUVELLE ACTION	32
LE PROGRAMME REGIONAL D'ACTIONS EDUCATIVES	34
Programme Régional d'Actions Educatives (PRAE)	34
PRIX LIBERTE	35



COMMUNIQUE DE SYNTHESE

Rentrée scolaire 2020 : la Région s'engage pour la réussite des jeunes Normands

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Marie Guguin, Vice-présidente de la Région en charge des ressources humaines, se sont rendus, aujourd'hui, au lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen, pour visiter, avec Corinne Lecourtois-Laurent, Proviseure, cet établissement pilote pour les formations des industries de la mobilité.

A l'occasion de cette visite, Hervé Morin a notamment présenté les mesures mises en place par la Région pour une organisation optimale de la rentrée et de l'année scolaire 2020, dans les conditions sanitaires imposées actuellement. Parallèlement à ces mesures, la Région poursuit ses engagements pour 2020 via les dispositifs mis en œuvre en faveur des jeunes Normands.

« Après une fin d'année scolaire très atypique et qui a marqué les lycéens les moins favorisés, je forme le souhait que l'année scolaire 2020-2021 soit celle de la réussite éducative de tous les jeunes normands. Réussite de leur scolarité d'abord, quel que soit le contexte sanitaire, avec un accompagnement des élèves et des établissements par la Région grâce aux outils numériques éducatifs. Réussite de leur parcours de formation ensuite, afin que chaque lycéen puisse découvrir et choisir les formations et métiers qui l'inspire et construire un projet de poursuite d'étude ou d'entrée directe dans la vie active. Réussite de leur épanouissement personnel enfin, à travers le confortement de leur confiance en eux ainsi que leur bien-être, permettant d'envisager plus sereinement leur avenir et qu'ils puissent s'engager pour le rendre meilleur. » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

La Région et les Autorités Académiques se mobilisent pour permettre la poursuite des cours dans les meilleures conditions

Après 2 à 3 mois d'enseignement à distance, les lycéens peuvent à présent revenir dans leur établissement pour poursuivre leur formation, tout en respectant les consignes sanitaires.

A partir du 1^{er} septembre, tous les lycéens seront donc accueillis en présentiel dans les établissements normands sur le temps scolaire, en respectant les règles précisées par le Gouvernement (gestes barrière, hygiène des mains, port du masque lorsque les règles de distanciation physique ne peuvent être respectées dans les espaces clos et les transports scolaires, nettoyage et aération des locaux).

En fonction de l'évolution de la situation, la Région et les Autorités académiques, en application de la circulaire de rentrée du 10 juillet, du plan de continuité du 17 juillet et du protocole sanitaire du 26 août derniers, ont imaginé plusieurs scénarios d'organisation autorisant la poursuite des cours, en présentiel et à domicile, sans pénaliser davantage les élèves dans la limite des moyens disponibles (locaux, réseaux informatiques et équipements notamment).

Des moyens humains supplémentaires pourront, si nécessaire, être déployés afin d'assurer des conditions d'entretien et de restauration adaptées à une organisation modifiée des établissements scolaires.

En outre, la Région a réalisé cet été une quarantaine d'opérations de travaux de rénovation des blocs sanitaires afin de garantir des conditions d'hygiène optimales à une majorité de lycéens et des moyens de lutte contre la propagation du Covid 19 pour un budget de 2 M€. D'autres opérations seront réalisées d'ici la fin de l'année 2020. Des opérations complémentaires seront réalisées d'ici la fin de l'année 2020. La Région aidera également les lycées en difficulté à financer les fournitures en savon, gel hydro alcoolique et lingettes nettoyantes.

Une adaptation des dispositifs régionaux à la crise sanitaire

En **accompagnement des jeunes et familles fragilisées par la crise**, la Région poursuit ses dispositifs d'aide directe en soutien à la scolarité, avec Atouts Normandie, Pass Monde ou encore le **Fonds Social Régional (FSR)** dont le montant a été doublé pour faire face à la crise sanitaire.

Le **numérique éducatif** a été le principal levier favorisant la continuité pédagogique et la persévérance scolaire durant le confinement. Ainsi, la Région permet la progression des usages, notamment dans les Espaces Numériques de Travail (ENT) :

- Elle renforce le parc informatique des lycées : lors de cette rentrée, elle livre ainsi plus de 6 000 ordinateurs portables et 242 meubles mobiles équipés de wifi, dans les lycées publics, représentant une dépense de 3,6 M€ ;
- L'Espace Numérique de Travail déployé sur l'ensemble des lycées publics, agricoles et maritimes, évoluera dès la rentrée pour intégrer un outil de classes virtuelles sur l'ensemble du territoire ;
- La Région continuera, par ailleurs, à investir et expérimenter dans le domaine du numérique éducatif, dans le cadre de la démarche #Lycée du Futur, afin d'accompagner et évaluer les évolutions d'usages pour l'ensemble des lycéens : Expérimentation du bouquet de ressources numériques, Expérimentation « Lycéens connectés » et préparation des Etats généraux du numérique éducatif des 4 et 5 novembre prochain ;
- La Région, outre le financement via Atouts Normandie, est prête à accompagner avec le concours des Autorités académiques tous les lycées qui souhaiteront adopter les livres numériques. En outre, plus de 6 000 lycéens bénéficieront cette année encore d'une action de sensibilisation et de responsabilisation dans leurs usages numériques dans le cadre du dispositif « Education aux Ecrans » qui bénéficie également à près de 2 500 apprentis ;

Chemins d'avenir : lutter contre le déterminisme social aggravé par la crise sanitaire

La Région Normandie souhaite soutenir les lycéens dans leurs ambitions. Un partenariat avec l'association **Chemins d'Avenirs** permet d'accompagner 100 élèves volontaires issus de territoires ruraux à oser construire un projet d'avenir à la hauteur de leur rêve.

Campus lycéen international du Roumois

Pour répondre au dynamisme démographique du Roumois et à la volonté commune d'assurer les conditions propices à la réussite éducative des jeunes normands, l'Académie et la Région ont annoncé en 2018, la création d'un nouveau lycée à Boug-Achard. Le campus lycéen international du Roumois prendrait à ce stade de l'étude la forme d'un campus des métiers et qualifications d'excellence adossé à un établissement public local d'enseignement international. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera choisie le 3 septembre 2020.

Transports scolaires : vers une harmonisation et une adaptation aux consignes sanitaires

Les services de transports scolaires ont été ajustés pour une dizaine d'établissements, afin de faciliter l'organisation des enseignements, en phase avec les horaires d'ouverture des lycées.

La Région veillera à une application stricte des consignes relatives à la lutte contre la propagation du virus : port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans, respect dans la mesure du possible de la distanciation physique entre les élèves sur les quais et dans les véhicules, mise à disposition de solution hydro alcoolique dans les gares routières, désinfection des véhicules a minima une fois par jour.

Comme ce fut le cas en fin d'année scolaire dernière, la Région diffuse auprès des familles les consignes et les informations quant à l'usage du réseau de transports scolaires afin de lutter contre la propagation du virus.

L'envoi à domicile des près de 130 000 cartes de transport scolaire a démarré depuis la mi-août. Pour cette rentrée scolaire, la Région a décidé de renforcer l'accompagnement des familles dans les différentes étapes de l'inscription afin que la délivrance des abonnements scolaires se fasse dans les meilleures conditions. De nouveaux outils – notamment en termes de gestion des interactions avec les familles (appels téléphoniques, e-mails, Facebook) – et une nouvelle organisation avec une équipe dédiée de téléopérateurs ont été mis en place en appui des équipes régionales situées dans chaque département. Par ailleurs, les tarifs n'évolueront pas cette année.

La Région a également lancé une nouvelle application, NOMAD CAR, afin d'être informé en temps réel de l'actualité du réseau routier normand. Cette application est disponible dans les stores Google Play et App Store. Les familles peuvent s'abonner aux circuits scolaires empruntés par leurs enfants. En plus des informations concernant l'ensemble du réseau, elles pourront ainsi recevoir des notifications ciblées en s'abonnant à des secteurs géographiques spécifiques. « **NOMAD Car Normandie** » est une application gratuite et disponible pour chacun. 100 % anonyme, elle respecte et protège la vie privée des Normands : aucun compte à créer, aucune donnée personnelle à transmettre ni collectée.

Je mange normand dans mon lycée

Les équipes de restauration sont particulièrement mobilisées pour la mise en œuvre du plan **Je mange normand dans mon lycée**, dont les premiers résultats sont encourageants et gagnent à être dépassés. La part moyenne de produits normands dans les repas servis dans les lycées a progressé de 41% en 2018 à 46% en 2019. Les lycées les plus avancés parviennent à intégrer près de 60% de produits normands dans leurs repas.

La Région Normandie accompagne les investissements des lycées normands

La Région, de par ses compétences, a fortement investi dans les lycées normands. Pour les lycées publics, le **PPI Bâtiments** et le **Plan 100% Lycée numérique** ont permis d'améliorer le cadre d'étude. **Les équipements pédagogiques et non pédagogiques** font l'objet d'un renouvellement important, à hauteur de 11 M€ en 2020, au rythme des évolutions de référentiels et usages pédagogiques, mais aussi pour améliorer l'ergonomie et l'efficacité énergétique des matériels.

Pour les lycées privés, **les subventions d'investissement et les garanties d'emprunt** ont généré un effet levier pour des projets de rénovation d'envergure, comme pour des petites actions de sécurisation et modernisation. En 2020, la Région a ainsi attribué 4,3 millions d'euros de subvention et 5,3 millions d'euros de garanties d'emprunt en 2020.

Enfin, au plan financier, **les dotations et subventions** que la Région verse chaque année aux lycées publics et privés sont des ressources indispensables au fonctionnement des lycées, leur permettant non seulement de financer le chauffage, l'éclairage ou encore d'entretenir leurs moyens d'impression, mais surtout d'acheter les matières d'œuvre et outils pédagogiques nécessaires pour la formation des élèves. La Région Normandie y consacre près de 80 millions d'euros en 2020.

La Région se positionne comme un soutien à l'ambition et à la réussite éducative

✓ La démarche Lycée du Futur

Cette démarche d'innovation en faveur des lycées et des lycéens normands mobilise l'ensemble des leviers et compétences régionales avec les lycées volontaires.

La méthode d'expérimentation choisie se définit comme un processus collectif, organisé et partagé permettant d'inventer des réponses nouvelles pour satisfaire à l'exigence de réussite et d'épanouissement des lycéens (international, entreprise, développement durable, culture, bien être et persévérance scolaire, numérique). Elle permet, par le biais d'actions construites à petite échelle, d'apporter progressivement des éléments objectifs pour fonder ou non, dans un second temps, une action à plus large échelle.

L'identification des besoins et des usages émergents des lycéens est au cœur de cette démarche.

En 2020, 106 lycées ont déjà participé à une des 278 expérimentations proposées.

✓ Le Plan lycée durable

Dans le prolongement de la démarche Lycée du Futur, le plan Lycée durable permet de promouvoir de manière concrète les différentes dimensions du développement durable dans les lycées normands : énergie, biodiversité, économie circulaire / déchets / lutte contre le gaspillage / mobilité durable / alimentation locale et durable / consommation responsable / eau / air / santé-environnement.

La Région accompagne les établissements dans la réalisation de projets (financement, sensibilisation, méthodologie et ingénierie) selon une ou plusieurs thématiques correspondantes aux champs de compétence de la Région.

La Région invite les lycées publics à s'engager dans une démarche globale qui, par la suite, peut faire l'objet d'une labellisation « établissement en démarche de développement durable » par le Rectorat, la Région et leurs partenaires.

54 projets ont été soutenus dans les lycées publics normands en 2019.

✓ Le Programme régional d'actions éducatives

La Région, en partenariat avec les Autorités académiques, propose un programme d'actions éducatives en faveur des lycéens et des apprentis de Normandie. Cette programmation annuelle vise à favoriser la réussite éducative des jeunes en les mobilisant sur des expériences citoyennes, culturelles, artistiques et sportives les aidant ainsi à préparer leur insertion professionnelle.

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Chiffres clés des lycées normands

- ✓ **255 établissements** (lycées et structures apparentées) accueillant **133 958 lycéens** dont :
 - **144 lycées publics** accueillant **103 953 lycéens** : 132 lycées relevant de l'Education Nationale, 10 lycées agricoles, 2 lycées maritimes ;
 - **111 lycées privés** accueillant **30 005 lycéens** dont 67 lycées confessionnels sous contrat, 8 lycées agricoles et 36 Maisons Familiales et Rurales (MFR) ;
 - **13 millions de repas servis par an** dans les **129 restaurants scolaires** des lycées publics normands ;
 - **108 internats** proposant **16 406 places** dans les lycées publics normands ;
 - Près de **3 500 agents région** dans les lycées au 30 juin 2020.
- ✓ **190 M€ de dépenses par an pour les transports publics routiers en Normandie** (lignes régulières pouvant être utilisées par des scolaires et lignes spécifiquement scolaires)
 - La Région transporte sur le réseau NOMAD **134 000 élèves dont 45 000 lycéens**, pour un coût estimé de **1 000 euros** par élève ;
 - Il existe aujourd'hui **134 autorités organisatrices** de second rang pour gérer en proximité le transport scolaire.
- ✓ **584 millions d'euros de travaux programmés** dans les lycées publics dans le cadre du **Programme pluriannuel d'investissements 2017-2022** ;

En cas d'aggravation de la propagation du virus

En cas d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire, le MENJS identifie 2 hypothèses dans le cadre du plan de continuité pédagogique :

- ✓ Hypothèse 1 : durcissement des règles sanitaires, entraînant une réduction des capacités d'accueil dans les lycées pour les enseignements, restauration et internat ;
- ✓ Hypothèse 2 : fermeture des lycées sur une zone géographique déterminée.

Les modalités pratiques de la mise en œuvre de ces hypothèses seront précisées par chaque équipe de direction dans les lycées normands, en concertation avec les services de la Région et de l'Autorité académique compétente, pour un accueil optimal et sécurisé des lycéens, tout en protégeant la communauté éducative.

Au regard des contraintes techniques et budgétaires pesant sur la collectivité, le dédoublement des moyens en transport scolaire, locaux et équipements ne pourra être assuré par la Région à la rentrée scolaire, ni au cours de l'année. En effet, ces moyens sont définis en fonction d'une capacité d'accueil fixe qui pourrait, comme lors de la période de déconfinement partiel, se trouver réduite en raison des consignes sanitaires précédemment énoncées, sans pour autant pouvoir ajouter des cars ou salles supplémentaires de manière aisée pour la Région.

Lors du déconfinement partiel mis en œuvre en juin 2020 par les lycées, la Région et les équipes de direction des lycées ont travaillé de concert à l'élaboration de plans de reprise d'activité, déclinant pour chaque élève et personnel l'emploi du temps et la circulation au sein des bâtiments. Cette coordination a permis le retour d'environ 20% des lycéens dans leur établissement au cours du moins de juin.

Dans la mesure de ses possibilités, la Région Normandie s'efforcera en lien avec les entreprises de transport public de garantir la continuité de service pour le transport scolaire, les 129 restaurations et 108 internats des lycées publics normands, sachant compter sur la mobilisation de ses agents techniques et de l'ensemble de la communauté éducative.

ATOUTS NORMANDIE : des avantages formation à destination de tous les lycéens

Le volet « formation » regroupe 2 avantages :

- 1) l'avantage livres scolaires ;
- 2) l'avantage équipement professionnel.

Les avantages « formation » sont accordés de droit, gratuitement selon le statut et le type de formation suivie, sous réserve de validation par l'établissement de formation. Ils s'adressent à tous les lycéens (y compris les 4^{èmes} et 3^{èmes} prépa métiers inscrits dans les lycées) scolarisés dans un établissement normand public ou privé sous contrat ou un organisme de formation à distance agréé. Les élèves de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et Brevet de technicien supérieur (BTS) en lycée sont sous statut étudiant et ne bénéficient donc pas de cette aide.

1) Avantages livres scolaires

L'avantage Livres scolaires est une **aide financière forfaitaire annuelle** pour procéder tout au long de l'année scolaire à l'acquisition de :

- Livres scolaires parascolaires neufs ou d'occasion et de toutes œuvres susceptibles d'être prescrites par l'établissement scolaire lors de la formation (romans et œuvres spécialisées en lien avec la formation suivie ou inscrits dans le programme diplôme suivi) et de tous livres supports de soutien aux révisions et travail personnel (annales, dictionnaire)
- Licences pour le format numérique des livres listés précédemment dans deux cas spécifiques :
 - sur directive de l'établissement et par son biais dans le cadre d'une démarche globale au sein du lycée,
 - pour les jeunes en situation de handicap ou à besoin spécifique et par le biais d'un achat réalisé par l'établissement d'affectation

Grâce à ce soutien annuel de la Région et le marché de l'occasion mis en place par les librairies et fédérations de parents d'élève, le **principe de gratuité des livres scolaires est globalement assuré sur les 2 ou 3 années du cycle de formation du lycéen.**

Le montant de l'aide est réparti de la façon suivante :

- **70 € annuel individuel pour tous les élèves des voies Générale et Technologique ;**
- **40 € annuel individuel pour tous les élèves de la voie Professionnelle.**

A titre exceptionnel, les montants avaient été majorés à hauteur de 120 € pour les élèves de section générales et technologique à la précédente rentrée. En effet, la mise en œuvre de la réforme du Bac avait engendré le renouvellement de l'ensemble des programmes et donc des manuels. A ce titre, l'ensemble des livres devaient être acquis neufs et donc avec un surcoût important pour les familles. Le marché de l'occasion avait alors été quasiment inexistant et les lycéens dans l'impossibilité de revendre leurs livres pour obtenir un apport complémentaire (la transformation de la voie professionnelle n'a pas engendré de tels impacts).

A la rentrée scolaire 2020, l'ensemble des lycéens aura à nouveau accès au marché de l'occasion, et à la possibilité de revendre leurs livres.

Au terme de la **saison 2019-2020**, le bilan d'utilisation de l'avantage Livres scolaires est le suivant :

- 93% pour les lycéens en voie Générale et Technologique, soit 72 448 élèves, pour un montant moyen de 106 € sur 120 euros ;
- 48% pour les lycéens en voie Professionnelle, soit 20 054 élèves, pour un montant moyen de 35 € sur 40 €.

Les livres scolaires sont achetés à 55% auprès des libraires et à 45% auprès des associations de parents d'élèves.

L'avantage Livres scolaire représente un coût de plus de 8,43 millions d'euros soit 95 % du budget prévisionnel de la saison 2019/2020, réparti entre plus de 7,53 millions d'euros pour les lycéens en voie Générale et Technologique et 759 000 euros pour les lycéens en voie Professionnelle.

2) Avantages Equipements professionnels (EP)

L'avantage Equipements professionnels est une **aide financière individuelle et forfaitaire de 100 € pour participer à l'acquisition en priorité:**

- **des équipements de protection individuelle requis ;**
- **des tenues professionnelles indispensables.**

L'objectif est de permettre à chaque lycéen entrant en formation professionnelle d'être dans une situation de sécurité et de posture professionnelle primordiales, égalitaires et équitables.

A partir de cette année, **l'ensemble des lycéens professionnels primo-entrants est concerné** car toutes les formations professionnelles sont éligibles.

La liste des Equipements professionnels requis est établie par l'établissement et fournie lors de l'inscription en 1ère année de formation. Afin de limiter le reste à charge des familles, l'établissement porte une vigilance sur le coût des équipements demandés et la limitation au strict nécessaire et indispensable pour le lycéen à titre individuel pour suivre sa formation.

La mutualisation de l'outillage en atelier est à considérer afin de favoriser un accès équitable et être au plus proche des réalités professionnelles, lorsque le respect des protocoles sanitaires le permet.

Les lycées peuvent réaliser des achats groupés et ainsi soutenir l'équité entre élèves face à la sécurité et la posture professionnelle dès la rentrée scolaire.

Afin de développer le sentiment d'appartenance et la cohésion de groupe, les tenues professionnelles seront logotées Région Normandie et selon le souhait de l'établissement au nom du lycée.

Les lycéens ayant besoin de se réorienter en cours d'année de la voie générale vers la voie professionnelle ou dans un autre secteur professionnel seront soutenus et bénéficieront d'un nouvel avantage Equipement professionnel.

Les sections technologiques de l'hôtellerie/restauration et de l'agronomie/vivant sont également éligibles à cet avantage EP compte tenu des besoins pour les lycéens suivant cette formation.

Avantages Loisirs pour tous les 15 à 25 ans

Quel que soit leur statut, tous les jeunes en Normandie ont accès à ces avantages avec une adhésion à 10 € :

- Avantage Concert/spectacle : 30 €
- Avantage Cinéma : 20 € au lieu de 16 € en 2019
- Avantage Pratique sportive ou artistique : 30 €
- Avantage Engagement Formation (premiers secours, BAFA...) : 40 €
- L'avantage RolloN : 10 Rollon d'une valeur de 10 Euros
- Avantage Dispositif Local : 5 €

Pour l'année 2018/2019, 46 210 jeunes ont adhéré au volet loisirs, représentant un budget consommé de 1,4 million d'euros.

Avantage Pass Monde Initiative

Pass Monde Initiative permet de soutenir des actions de mobilité internationale issues d'initiatives personnelles des jeunes normands de 15 à 25 ans adhérents au volet loisir d'Atouts Normandie. Les projets doivent se dérouler sur le temps non-scolaire et porter sur des thématiques d'intérêt général liées à la citoyenneté, la vie sociale et la vie économique : droits de l'homme, environnement, culture, animation sociale, sports, développement durable, solidarité, lutte contre les discriminations, etc.

La durée minimale de la mobilité concernée par le projet est de 4 semaines, soit 20 jours ouvrés à l'exception du public mineur.

L'aide est plafonnée à 50 % des dépenses éligibles et peut aller de 500 à 3500 euros en fonction du nombre de participants et de la qualité du projet.

Avantage Pass Monde Etudes secondaires

Pass Monde accompagne la mobilité individuelle obligatoire ou non des normands inscrits dans un cursus d'étude du secondaire en formation initiale ou continue et qui partent pour un stage ou un séjour à l'étranger de 2 semaines minimum: lycéens, apprentis, jeunes en contrats de professionnalisation et stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans un parcours d'orientation ou de formation financé par la Région au titre de la Formation Tout au Long de la Vie, dès la première année d'étude secondaire, en cursus de niveau V et IV.

L'aide peut aller de 280 à 880 euros en fonction du nombre de semaines et de la destination.

Fond Social Régional (F.S.R.)

Ce dispositif vise à accompagner les familles en difficultés financières afin de faciliter le règlement des frais :

- ✓ De restauration et d'hébergement,
- ✓ De transport du domicile vers le lieu de scolarisation, excepté les transports dits de confort (utilisation d'un véhicule personnel),
- ✓ De santé ou de mutuelle à travers un accompagnement des jeunes en situation de « rupture familiale » sur saisine des services sociaux ou des établissements.

L'établissement scolaire, dans lequel est inscrit le lycéen, est porteur de la demande auprès de la Région.

Le Fonds social Régional vient en complément et après épuisement des fonds sociaux lycéens attribués aux lycées par le Ministère de l'Education Nationale et des aides octroyées par le CROUS. **Le montant consacré par la Région est doublé à titre exceptionnel en 2020 pour soutenir les familles en difficultés financières.**

LYCEE DU FUTUR : favoriser l'émergence de nouveaux projets innovants

Expérimentation #LycéeduFutur - Films du Savoir-Faire

La Région a mené une expérimentation avec 9 lycées volontaires pour créer des films de valorisation le caractère professionnalisant et qualitatif de leur secteur professionnel. Ces films, véritable cartes de visite numériques, financés par la Région sont mis à disposition des établissements pour créer des partenariats avec des entreprises.

Dès la rentrée scolaire 2020, chaque lycéen inscrit dans un de ces établissements aura accès à ce film pour accompagner ses demandes de stages et d'emploi auprès des entreprises. Au-delà de son curriculum vitae, chaque lycéen pourra ainsi se prévaloir de la qualité de son environnement de formation et des conditions d'acquisition de son savoir-faire professionnel.

Une évaluation de cette expérimentation sera réalisée à un an pour en mesurer l'impact dans le développement des liens entre les lycées et les acteurs du monde économique.

Les films sont disponibles sur le compte YouTube de la Région Normandie :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLmfBi4Fp7hguakG6QyvilZ_75LEaYJLcU

Lycée	Ville	Secteur professionnel
EPLEFPA de la Baie du Mont-Saint -Michel	Saint-Hilaire-du-Harcouët	Secteur de l'agroéquipement (conception, installation, maintenance et commerce)
Sauxmarais	Cherbourg-en-Cotentin	Filière chimie
Le Corbusier	Saint-Etienne-du-Rouvray	Métiers du bâtiment, des TP, de l'énergie et de la domotique
Schuman-Perret (2 films)	Le Havre	•Construction et agencement d'espaces •Chimie
Grieu – Les 4 Cantons	Rouen	Formation de l'électrotechnique, des systèmes électroniques et de la maintenance industrielle
EPLEFPA Hortipôle	Evreux	Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune
EPLEFPA Le Robillard	Saint-Pierre-en-Auge	Filière agroéquipement; agriculture connectée et la robotique agricole
Léopold Sedar Senghor	Evreux	Filière de la bio-industrie et de la biotechnologie
Victor Lépine	Caen	Les filières Mode, Tapisserie d'ameublement, et Marchandisage visuel.

Expérimentation #LycéeduFutur - Ressources numériques

L'expérimentation « Bouquet de ressources numériques », lancée suite à un appel à projet #LycéeduFutur, permet à une trentaine de lycées d'adosser leurs enseignements à des services de ressources numériques de grande qualité.

Chaque lycéen de ces établissements a accès par son Espace Numérique de Travail aux ressources suivantes :

- **Educ'Arte** propose 1200 programmes disponibles, sur toutes les disciplines et dans trois langues pour permettre à tous les élèves, de 6 à 25 ans, de construire un socle commun de culture générale durant leur scolarité.
- **Encyclopaedia Universalis**
- **Madmagz** est un site internet qui permet de créer des magazines scolaires de façon simple et collaborative. Il permet d'apprendre à créer un média, ou encore s'approprier un sujet et le traiter et travailler en équipe.
- **Enseigno.fr** offre toutes des ressources granulaires, conformes aux programmes, avec des services spécifiques pour les enseignants et surtout des services permettant aux lycéens de d'organiser leurs révisions et préparer leurs examens selon un rythme personnalisé

Une évaluation des usages de ces ressources durant le confinement est en cours.

Harmonisation des tarifs des transports scolaires

Suite à la prise de compétence du transport routier interurbain et scolaire au 1^{er} septembre 2017, la Région Normandie a engagé un travail sur l'harmonisation de ses gammes tarifaires et notamment celles de ses réseaux scolaires. Elle avait pour objectif de proposer un tarif unique cible à la rentrée 2020. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, la Région a décidé d'annuler la hausse tarifaire initialement envisagée pour cette rentrée. Ce choix a été préféré à un remboursement partiel des abonnements de l'année en cours lié à la suspension des transports scolaires, car il apporte une réponse pouvant être rapidement mise en œuvre. Cette orientation a été présentée aux associations de parents d'élèves en mai dernier.

L'objectif de l'harmonisation des tarifs est de :

- ✓ assurer une égalité de traitement de tous les scolaires sur l'ensemble du territoire et sans distinction du mode de transport emprunté (lignes régulières, circuits scolaires, trains) ;
- ✓ rendre lisible la grille tarifaire régionale actuellement composée de multiples formules devenues trop complexes ;
- ✓ maintenir un remboursement de TVA conditionné par un taux de couverture des charges par les recettes d'au minimum 10% (enjeu de 7 millions d'€ de recettes à terme) ;
- ✓ moderniser le système des transports scolaires.

L'engagement de la Région est de couvrir 90% du coût du service de transport scolaire en assurant à 100% les charges d'exploitation du réseau de transport scolaire (alors qu'une couverture limitée à 85% pouvait exister sur certains territoires avant le transfert de la compétence des Départements à la Région). Les familles prennent donc en charge au maximum 10 % du coût des transports.

Lors du transfert de compétence, la Région avait conclu une convention de délégation de compétences avec le Département de l'Orne. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion des transports scolaires est définitivement devenue compétence régionale.

La Région a donc souhaité maintenir cette année les mêmes tarifs qu'à la rentrée 2019 à savoir 110 €, avec même une baisse pour les élèves de Seine-Maritime passant de 125 € à 120 €. Ce tarif s'applique pour un élève demi-pensionnaire inscrit dans le secondaire (collège ou lycée) avec des tarifs réduits à 55 € pour les élèves internes (60 € en Seine-Maritime) et pour les primaires (20 € dans le Calvados). Afin d'atténuer cette tarification pour les familles en difficulté, un accompagnement spécifique est mis en œuvre avec une tarification solidaire à demi-tarif pour les familles ayant un quotient familial (QF) CAF/MSA inférieur ou égal à 500 €/mois (attestation CAF/MSA à joindre à l'inscription). 10% des scolaires normands peuvent en bénéficier.

Modalités d'attribution et de fonctionnement pour les élèves empruntant le réseau TER :

- ✓ participation familiale forfaitaire annuelle de 110 € (120 € en Seine-Maritime) pour les élèves demi-pensionnaires du secondaire ;
- ✓ tarif TER Tempo moins de 26 ans (réductions tarifaires de 50 %) pour les élèves internes qui sont en outre exonérés de l'achat de la carte d'abonnement (10 €/an)

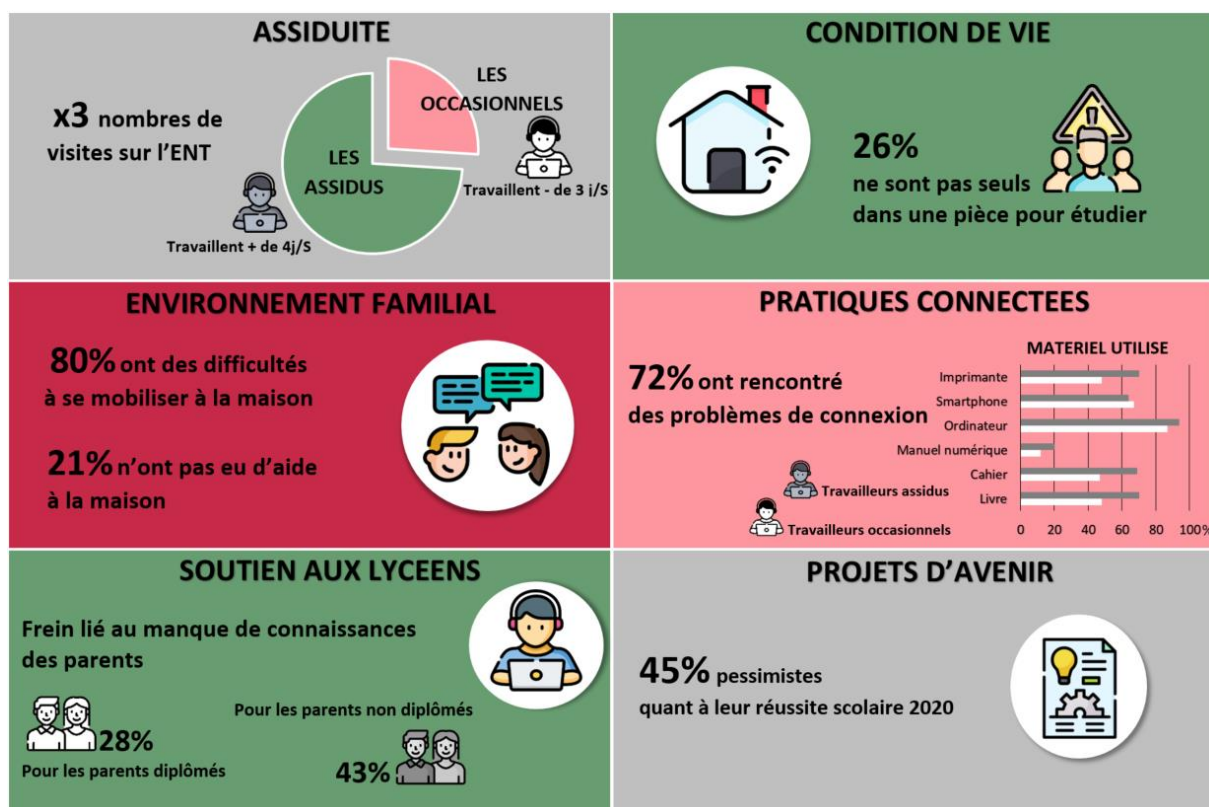
Numérique (équipements/usages)

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES LYCÉENS

SONDAGE : LES PRATIQUES CONNECTÉES DES LYCÉENS PENDANT LE CONFINEMENT

8462 réponses
5156 témoignages de lycéens
2694 témoignages de parents

La Région a diffusé auprès des lycées courant avril 2020, une enquête pour connaître les pratiques connectées des lycéens pendant le confinement.



LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE AVEC LE NUMÉRIQUE

Les outils numériques ont montré leur capacité à assurer la continuité pédagogique durant le confinement et la fermeture des lycées. L'espace numérique de travail (ENT) I-educdenormandie.fr est devenu en quelques heures la plateforme indispensable (**un million de visites dès la 1^{ère} semaine**) pour permettre aux lycéens de poursuivre leurs apprentissages.

L'ENT normand a relevé le défi. Les équipes de la Région ont réagi rapidement pour renforcer les infrastructures et faire face à l'augmentation du **nombre de connexion, 3 fois plus importantes** qu'en temps normal. Le lien précieux entre les lycéens et leurs enseignants a ainsi pu être maintenu durant toute la période du confinement.

Parallèlement, environ **230 ordinateurs portables et tablettes** des lycées ont été **prêtés** en urgence pour lutter contre la fracture numérique et éducative. Plus de 6 000 ordinateurs portables vont être livrés à la rentrée scolaire 2020 dans les lycées publics, soit près de 3,6 M€ d'investissement, en tenant compte prioritairement du parc initial disponible et de l'indice de position sociale des élèves.

A titre expérimental et en complément, la Région a déployé **197 clés 4G pour les lycéens** sans connexion à internet à domicile dans 11 établissements de villes de taille moyenne à l'échelle de la Normandie.



L'ENT I-educdenormandie.fr, financé et déployé par la Région est présent dans tous les lycées publics normands. Il est utilisé quotidiennement par les enseignants, les lycéens et les familles (soit près de 1,2M de visites par mois). Ils y trouvent des outils numériques pour échanger, collaborer, travailler, organiser la classe et le travail scolaire, etc.

PLAN « LYCÉE 100% NUMÉRIQUE »

Au travers du plan « lycée 100% numérique » déployé sur la période 2017/2021, la Région assure un socle commun technique à tous les lycées publics normands:

- ✓ Permettre **l'accès au Très Haut Débit (THD) et à la fibre optique** à tous les lycées ce qui représente un budget de fonctionnement annuel de **1,25 M€**.
- ✓ Mise en place de **travaux de câblages informatiques dans 21 lycées** qui se termineront à la fin du 1^{er} semestre 2021 pour un budget global de **12 M€**.
- ✓ Déployer le Wifi dans les lycées. Ce sont notamment **600 bornes Wifi** qui ont été déployées pour un coût de **300 K€**.
- ✓ Renouveler les **équipements informatiques** (tablettes, ordinateurs, matériels spécialisés, etc.) grâce à un investissement de **15,87 M€ depuis 4 ans**.

Dès la rentrée scolaire 2020, une attention particulière sera portée au développement de la mobilité (ordinateurs portables) au sein du parc informatique des lycées, afin de soutenir les usages, mutualiser les équipements, développer les pratiques pédagogiques et accroître les capacités de prêts aux lycéens dans l'hypothèse d'un nouveau confinement.

#LYCÉE DU FUTUR « LYCÉENS CONNECTÉS » (BYOD)

Dans la démarche du #Lycée du futur, la Région Normandie souhaite amener les technologies numériques au service de la pédagogie des lycéens. Une **expérimentation** en partenariat avec l'Académie et la DRAAF met en place un projet « Lycéens Connectés » dans 6 lycées volontaires. Les lycéens seront amenés à utiliser leurs matériels numériques personnels en classe. Un travail de recherche accompagne l'expérience en suivant une cohorte d'élèves **pendant 3 ans**. Dans ce cadre, une analyse est menée sur les usages des pratiques connectées des lycéens.

*BYOD : Bring Your Own Device
(AVEC : Apportez Votre Equipement personnel de Communication)*

Le BYOD consiste à recourir à l'équipement propre de l'élève dans un contexte scolaire afin de poursuivre des objectifs d'apprentissage ou pédagogiques, de développer les capacités numériques en vue de la poursuite d'étude ou de l'insertion professionnelle.

Le BYOD permettra de développer de nouveaux usages pédagogiques et de faire évoluer les pratiques. L'expérimentation mettra notamment en avant les enjeux liés à l'autonomie en numérique des élèves, à l'acquisition de nouvelles connaissances, aux nouvelles modalités d'enseignement et à la sensibilisation aux usages responsable du numérique. Cette expérimentation pourrait s'avérer très utile en cas de nouveau confinement.

6 lycées concernés :

- Le Corbusier à St Etienne du Rouvray
- André Malraux à Gaillon
- Jules Verne à Mondeville
- Les Champs de Tracy à Vire
- Flora Tristan à la Ferté Macé
- Nature à Coutances

La Région va faire l'acquisition d'une centaine de smartphones pour équiper les lycéens prenant part à cette expérimentation et ne disposant pas de téléphone portable. De plus un plan de déploiement massif du Wifi dans les 6 lycées concernés est en cours.

Un accompagnement ciblé est proposé aux équipes des établissements en lien avec les usages et l'évaluation de l'impact dans la réussite des lycéens.

OFFRE DE FORMATIONS

Evolution de l'offre de formations professionnelles au lycée

Chaque année, en accord avec la Région académique, la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM), la Région arrête la carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire. L'évolution de la carte des formations a pour but d'adapter l'offre de formation aux réalités socio-économiques tout en respectant une logique territoriale et de cohérence de parcours pour offrir aux lycéens les meilleures perspectives d'avenir. Ainsi, certaines formations surreprésentées au vu du niveau d'insertion professionnelle (exemple du Bac pro Gestion-Administration) ont vu leur nombre de places se réduire. Des projets ont été portés pour ouvrir des formations plus en phase avec les besoins. Par cette démarche et en lien avec les actions de l'Agence de l'Orientatation, il s'agit d'accompagner l'ambition de réussite professionnelle et d'ouverture à des secteurs porteurs spécifiques que l'ensemble des jeunes normands devraient s'autoriser.

Ouvertures à la Rentrée Scolaire 2020

1 CAP Coiffure	Lycée Elisa Lemonnier – PETIT-QUEVILLY
1 CAP Opérateur Logistique	Lycée Mezen - ALENCON
6 Bac Pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	Lycée Buisson – ELBEUF Lycée Briand – EVREUX Lycée Monnet – MORTAGNE EN PERCHE Lycée Descartes – FECAMP Lycée Flaubert – ROUEN Lycée Dumézil - VERNON
1 BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial	Lycée Monnet – MORTAGNE EN PERCHE
1 BAC PRO Technicien de fabrication, bois et matériaux Associés	Lycée Napoléon – L'AIGLE 
5 BAC PRO Coiffure	Lycée Lemonnier – PETIT-QUEVILLY Lycée La Providence – ROUEN Lycée Pourrière – PETIT-QUEVILLY Lycée Lepine – CAEN Lycée Le Cesne – LE HAVRE
1 BAC PRO Pilote de ligne de production	Lycée Anguier - EU
1 BTS Négociation digitalisation relation client	Lycée Notre Dame Saint François - EVREUX
1 BTS Professions immobilières	Lycée Dumézil - VERNON
1 MC Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées	Lycée Rabelais - IFS

Afin de permettre aux établissements scolaires d'être au plus proche des réalités de terrain, la région s'attache à équiper les ateliers professionnels comme il en serait dans une entreprise. Pour l'ouverture de la mention complémentaire « pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées », une tempéreuse a été achetée au lycée Rabelais de Ifs ainsi qu'un Centre d'usinage pour le perçage et le fraisage pour le Bac Pro Technicien de fabrication, bois et matériaux associés au Lycée Napoléon de l'Aigle.



Actions spécifiques sur les capacités de BTS de la rentrée 2020

Afin de soutenir l'ambition des nouveaux bacheliers normands et leur permettre d'accéder à une poursuite d'études de qualité en phase avec leurs vœux, 149 places supplémentaires de BTS vont être ouvertes en septembre en accord entre l'Académie et la Région. Les jeunes concernés ont été informés de leur affectation sur ces formations dès le mois de juillet par le biais de la plateforme Parcoursup, afin de leur permettre d'anticiper sereinement cette rentrée.



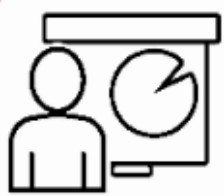
Les lycées et sections ciblées sont les suivants :

NOM DE L'ETABLISSEMENT	BTS ciblé
JEAN ROSTAND (14)	Economie sociale et familiale
PAUL CORNU (14)	Management commercial opérationnel
JULES VERNE (14)	Systèmes numériques option Informatique et Réseaux
	Systèmes numériques option Electronique et Communication
JULLIOT DE LA MORANDIÈRE (50)	Systèmes numériques option Informatique et Réseaux
	Systèmes numériques option Electronique et Communication
	Electro technique
VAL DE SEINE (76)	Négociation et Digitalisation de la Relation Client
	Gestion de la PME
	Services et prestations des secteurs sanitaire et social
NOM DE L'ETABLISSEMENT	BTS ciblé
GUSTAVE FLAUBERT (76)	Management commercial opérationnel

	Economie sociale et familiale
ARISTIDE BRIAND (27)	Support à l'Action Managériale
MARECHAL LECLERC/ MARGUERITE de NAVARRE (61)	Services et prestations des secteurs sanitaire et social

La Stratégie d'évolution de la Carte des formations professionnelles en détails

La Région souhaite proposer aux lycéens normands des parcours de formations visibles et lisibles répondant aux enjeux socio-économiques de leur territoire. Ainsi, l'année 2020 sera l'occasion de construire les outils de pilotage permettant aux établissements de se positionner en lien direct avec les besoins économiques, les réalités sociales, les dynamiques de territoire, les perspectives démographiques et les réalités de l'offre de formations normandes. Dans le prolongement du séminaire de présentation de cette stratégie le 26 novembre 2020, la Région lancera un appel à projet auprès de l'ensemble des établissements scolaires pour envisager des solutions aux enjeux identifiés dans le cadre d'une programmation de l'offre de formation pluriannuelle.

1) CONSTATER - Les besoins des acteurs économiques. - Les dynamiques de territoires. - Les évolutions démographiques. 	• Recueil de l'avis des représentants pro sur les formations pertinentes • Analyse des besoins par territoires (GPECT)
 2) REPÉRER - Les parcours de formation porteurs. - Les formations prioritaires. - La cohérence de l'offre de formation existante.	• Identifier les cohérences de parcours par territoire • Consolidation de la liste des formations soumises à l'appel à projet Séminaire 2020
3) PROPOSER - L'émergence de pôles d'excellence. - Aux établissements de soumettre des projets. Des solutions innovantes avec des partenaires. 	• Accompagnement à la réflexion sur l'évolution de l'offre de formation • Proposition d'ouvertures
 4) CO-CONSTRUIRE - La dynamique pédagogique. - Les conditions techniques optimales. - Les partenariats avec les acteurs économiques. - La communication favorable à l'attractivité de la formation.	• Conseiller les établissements dans la finalisation des projets pertinents (<i>expertise technique, lien avec entreprises, ...</i>) • Communication relayée par l'Agence de l'Orientation auprès du grand public

Les films du Savoir-Faire

La Région souhaite que les lycées professionnels normands soient identifiés comme des acteurs majeurs de la dynamique du territoire et qu'ils soient identifiés par les entreprises locales, nationales et internationales dans leur spécialité.

A ce titre et de façon expérimentale avec 9 lycées volontaires, des films de qualité professionnelle ont été réalisés pour mesurer l'impact d'une carte visite numérique dans l'atteinte de cet objectif légitime au vu de l'implication des équipes de ces établissements et du niveau élevé des plateaux techniques.

Ces films (en version français et anglaise) vont être diffusés dans le cadre d'un plan stratégique ciblé par les lycées eux-mêmes et en complément par le biais du réseau régional. Ils sont librement accessibles sur la chaîne YOUTUBE de la Région Normandie.

Chaque lycéen inscrit dans l'établissement et la filière valorisée pourra joindre ce film à son CV lors de ces demandes de stage ou emploi et ainsi se prévaloir avec fierté d'avoir acquis ses compétences dans un établissement de qualité proche des réalités professionnelles.

AGENCE DE L'ORIENTATION



Un nouvel acteur pour répondre à la compétence élargie de la Région en matière d'orientation et d'information sur les Métiers

Créée par la Région Normandie en janvier 2020, l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers s'adresse à tous les normands, quel que soit leur âge et leur situation, et a pour objectif de leur permettre de réaliser leurs ambitions et leurs projets professionnels.

Son rôle est de proposer à chacun des réponses personnalisées pour l'aider, dans son parcours d'orientation, et à trouver le métier qui lui convient et la formation adéquate.

Ainsi, les missions de l'Agence de l'orientation s'articulent autour de :

- ✓ L'information et le conseil des normands dans leur projet d'orientation ;
- ✓ L'engagement aux côtés des entreprises pour faire connaître leur métier et leur perspective ;
- ✓ La formation, la coordination et l'outillage des professionnels de l'orientation et de l'éducation.

Je teste les métiers et je construis mon parcours !

L'Agence de l'orientation et des métiers développe des événements et des outils innovants, ludiques et personnalisés pour faire découvrir les métiers et les filières professionnelles en Normandie et aborder sereinement la création d'un parcours d'orientation. Concrètement l'Agence se fixe comme objectif de pouvoir offrir aux Normands 3 grandes thématiques d'exploration :

- ✓ La découverte des métiers et des formations ;
- ✓ La découverte de soi et le conseil ;
- ✓ La rencontre de professionnels.

L'Agence a pour objectif de faire découvrir les métiers, les formations mais également les filières dans lesquelles ils s'inscrivent. C'est pourquoi elle a développé des outils ludiques et immersifs (les Pop'Up Métiers, Xpérience métiers, ...) des projets partenariaux avec les acteurs économiques du territoire (réseau des ambassadeurs métiers, dispositif Immersion) et mets en place des manifestations d'ampleur et plus locales pour aller à la rencontre des normands (Salon de l'orientation, tournée de l'Agence, ...).

Le Numéro gratuit Parcours Métier : 0 800 05 00 00

L'Agence accompagne et conseille le public dans ses choix d'orientation et de construction de parcours (métiers ou de formation) tout au long de la vie. Pour se faire des conseillers sont joignables via un numéro gratuit afin de répondre à toutes questions liées à des choix d'orientation, d'évolution ou de réorientation et ce pour des jeunes comme des adultes.

Ce service gratuit permet d'aborder les situations particulières de chacun et de proposer les solutions les plus adéquates.

L'Agence guide également les jeunes normands sur la construction d'un parcours d'orientation via une exposition mobile : Pop'Up métier. Au travers d'un parcours et d'activités ludiques, le public est amené à s'interroger sur ses goûts et compétences et découvrir des filières professionnelles. Il est également sensibilisé aux étapes clés d'un parcours d'orientation afin de pouvoir en être le plus possible acteur.

Le Salon régional de l'orientation et des métiers

Une fois par an l'Agence de l'orientation met en place en Normandie un temps fort d'orientation, d'information métiers et formation à destination des Normand(e)s (jeunes, collégiens et lycéens adultes en reconversion, demandeurs d'emploi et famille), avec un axe fort autour de l'action, de l'immersion, du geste métier et de la rencontre.

Pendant 3 jours d'exposition, les normands peuvent découvrir et tester plus de 120 métiers. Loin de la simple distribution de support papier, cette découverte est axée sur le jeu, la pratique du geste métier et l'échange avec des professionnels. **La deuxième édition aura lieu à Caen du 4 au 6 février 2021.**

Destination métier

L'Agence de l'orientation travaille à la mise en relation des publics notamment jeunes en phase d'orientation avec des entreprises engagées du territoire au travers de l'outil « Destination métier ».

Ce dernier proposera 3 services:

- ✓ S'informer sur les métiers et particulièrement les métiers en Normandie ;
- ✓ Contacter et rencontrer des ambassadeurs métiers ;
- ✓ Trouver une immersion en entreprises.

L'objectif de cet outil numérique est de faciliter les échanges entre des jeunes et le monde professionnel via la rencontre d'ambassadeurs souhaitant parler de leur métier ou de stage en entreprise. Les jeunes normands auront ainsi accès à une base vivante de ressources sur les métiers afin de déterminer au mieux leur orientation professionnelle.

EQUIPEMENTS DES LYCEES

La Région assure l'équipement des lycées publics normands. Ainsi, elle y consacre chaque année environ 11 millions d'euros pour l'acquisition de mobiliers, d'équipements pédagogiques, de matériels de restauration et d'entretien des locaux.

Parmi les réalisations les plus marquantes pour l'année scolaire 2019- 2020, **en matière de mobiliers** :

- ✓ l'équipement du CDI, de salles de classe et des bâtiments 6 et 7 dans le cadre de l'opération de restructuration du **lycée Raymond Queneau à Yvetot** pour **253 000 euros**



- ✓ l'aménagement des salles de sciences au **lycée Jean Rostand à Offranville** pour **93 000 euros**



- ✓ l'équipement du CDI et du bâtiment A pour le **lycée Delamare Deboutteville à Forges les Eaux** pour **102 000 euros** ;
- ✓ le renouvellement du mobilier de restauration au **lycée Jean Guéhenno à Flers** pour **34 000 euros**



Concernant les dépenses engagées par la Région pour les **équipements pédagogiques**, cette année scolaire a été marquée par :

- ✓ la livraison d'une centrale de traitement d'air au **lycée Alain à Alençon** pour un montant de **82 000 euros**



- ✓ d'un camion tracteur auto-école au **lycée Mezen à Alençon** pour **147 000 euros**, pour le Bac Pro Conducteur routier de marchandises. Doté d'équipements de haute technologie pour la sécurité, l'aide à la conduite et la gestion des performances, ce camion neuf est un des premiers véhicules-écoles répondant à la dernière norme environnementale « Euro6-d »,



- ✓ des équipements pour l'atelier de carrosserie du bâtiment 15 au lycée **Jean Moulin aux Andelys** pour **213 000 euros**



- ✓ d'une cisaille guillotine pour le plateau technique de chaudronnerie au **lycée Pierre de Coubertin à Bolbec** pour **118 000 euros** ;
- ✓ d'un chargeur télescopique pour le **lycée Gilbert Martin au Neubourg** pour **99 000 euros**.

Côté restauration, on peut noter la livraison des laveries **aux lycées Jean Prévost à Montivilliers et Descartes Maupassant à Fécamp**, respectivement pour **117 000 euros** et **119 000 euros**.



- ✓ le réaménagement ergonomique de la laverie du **lycée Malherbes à Caen** pour **282 000 euros**.

Par ailleurs, seront livrés pour cette rentrée, un centre d'usinage pour l'ouverture du Baccalauréat professionnel Technicien fabrication bois au **lycée Napoléon à l'Aigle** pour **164 000 euros**, une ligne de production pour l'ouverture du baccalauréat professionnel Pilote de Ligne de Production au **lycée Michel Anguier à Eu** pour **162 000 euros**, ainsi que le nouveau plateau des métiers de la mode au **lycée Lépine à Caen** pour **103 000 euros**.

En outre, dans le cadre des réformes du **Baccalauréat STI2D/STD2A**, de l'enseignement de spécialité Sciences de l'Ingénieur et du DN MADE, la Région finance l'acquisition de 4 îlots mobiles pour chacun des 38 établissements concernés, dédiés aux espaces créativité des Fablab et alloue en complément une enveloppe de 3 500 € à chaque lycée pour du mobilier et/ou matériel pour ces locaux. L'ensemble des dépenses consacrées à ces **Fablab**, représente un montant total de **500 000 euros** et ces différents matériels/mobiliers seront livrés dans les EPLE pour le 15 octobre prochain, au plus tard.

Enfin, sur l'année scolaire 2020-2021 sont prévues, notamment, la réalisation et la livraison des opérations suivantes :

- lycée Victor Hugo à Caen (14) : renouvellement du mobilier de la salle de restauration (65 000 €) ;
- lycée Raymond Queneau à Yvetot (76) : poursuite du renouvellement du mobilier dans le cadre de la restructuration (100 000 €) ;
- lycée Pierre Corneille à Rouen (76) : équipement du pôle audiovisuel (500 000 €) ;
- lycée Jules Verne à Mondeville (14) : acquisition d'une table d'oxycoupage (145 000 €) ;
- lycée Pierre de Coubertin à Bolbec (76) : acquisition d'une machine de découpe laser (300 000 €) ;
- lycée Ferdinand Buisson à Elbeuf (76) : acquisition d'une presse plieuse (254 000 €) ;
- lycée Jean Mermoz à Vire (14) : acquisition d'une poinçonneuse électrique (312 000 €) ;
- lycée Lavoisier au Havre (76) : mise en conformité du plateau technique de maintenance des véhicules (258 000 €) ;
- lycée Modeste Leroy à Evreux (27) : réaménagement complet de la laverie (144 000 €) ;
- lycée Paul Cornu à Lisieux (14) : remplacement de 2 lignes de self (94 000 €) ;
- lycée François 1^{er} au Havre (76) : réaménagement de la laverie et remplacement de la ligne de self (122 000 €) ;
- lycée Gustave Flaubert à Rouen (76) : remplacement des lignes de self (178 000 €).

TRAVAUX DANS LES LYCEES

La Région poursuit le vaste programme de réhabilitation et/ou reconstruction des lycées normands autour de 5 priorités :

- ✓ le développement de projets innovants dans le cadre du programme «Lycée du Futur »;
- ✓ la sécurisation des abords des lycées ;
- ✓ l'amélioration des performances énergétiques du bâti ;
- ✓ l'accessibilité ;
- ✓ l'amélioration des conditions de travail des agents régionaux.

Pour mémoire, 17 opérations ont d'ores et déjà été engagées en 2019 et poursuivies malgré le confinement, pour un montant global de 43,8 millions d'euros parmi lesquelles :

- ✓ lycée Jean Rostand de Caen (14) : reconstruction du bâtiment sciences et du lieu de vie des élèves (10 millions d'euros) ;
- ✓ lycée Thomas Pesquet de Coutances (50) : restructuration de l'internat (5 millions d'euros) ;
- ✓ lycée Napoléon de L'Aigle (61) : restructuration de l'internat (2,5 millions d'euros) ;
- ✓ lycée Pierre Corneille à Rouen (76) : réhabilitation (58 millions d'euros) ;
- ✓ CFA de Fauville en Caux (76) : restructuration et extension (14,1 millions d'euros) ;
- ✓ lycée Marcel Sembat de Sotteville les Rouen (76) : la construction d'un gymnase (5,5 millions d'euros) ;
- ✓ lycée Delamare-Deboutteville de Forge les Eaux (76) : restructuration (6 millions d'euros) ;
- ✓ lycée Jean Rostand à Offranville (76) : construction d'un gymnase et la restructuration du pôle scientifique (6,5 millions d'euros) ;
- ✓ lycée Louise Michel à Gisors (27) : le remplacement des menuiseries et des volets (4 millions d'euros).



Lycée Queneau à Yvetot

D'autres opérations d'envergure sont programmées sur 2020-2021 parmi lesquelles :

- ✓ CSN d'Houlgate (14) : réception des travaux de reconstruction du bâtiment pommier, (3 millions d'euros) - décembre 2020
- ✓ lycée Ader à Bernay (27) : démarrage du chantier (30 millions d'euros), période de préparation du chantier – déménagement - Printemps 2021 ;
- ✓ lycée Léhec à Saint Hilaire du Harcouet (50) : réception des travaux de restructuration des internats (4 millions d'euros) - novembre 2020 ;
- ✓ lycée Mezen d'Alençon (61) : réception des travaux de rénovation de l'internat (2,6 millions d'euros) - juillet 2020 ;
- ✓ lycée Sembat à Sotteville-lès-Rouen (76) : réception des travaux de construction du gymnase (5,7 millions d'euros) - février 2021.

La Région poursuit, par ailleurs, son plan de sécurisation des lycées normands :

- ✓ **66 lycées** ont répondu favorablement à la mise en place d'un **système de vidéo-protection**. Le déploiement de ces installations est en cours. A ce jour, 24 lycées sont équipés et 11 lycées sont en travaux ou/et commande de travaux. Ce sont ainsi plus de 200 caméras qui permettront la vidéo-protection des entrées des lycées ;
- ✓ **99 % lycées** sont, à ce jour, équipés en **sonnerie PPMS**.
- ✓ **89 lycées** ont été traités pour une **mise à niveau des clôtures, des portails et du contrôle d'accès**. Pour ce dernier point, il a été réalisé la mise à niveau de l'ensemble des badges des lycées de manière à ce que chaque lycéen ne possède qu'un seul badge pour à la fois entrer dans l'établissement et accéder à la restauration.

JE MANGE NORMAND DANS MON LYCEE

La Région Normandie a pour objectif de proposer 80% de produits normands aux lycéens dans les restaurations scolaires d'ici 2021. Cet objectif ambitieux s'appuie sur une dynamique collective au sein de chaque lycée, des cuisiniers aux lycéens. La restauration scolaire dans les lycées normands concerne 129 restaurants, près de 26 millions d'euros d'achat de denrées alimentaires auprès de 540 fournisseurs.

Grâce à la mobilisation des lycées et l'accompagnement de la Région, 47% de produits normands ont été servis en 2019 dans les restaurants des lycées de Normandie. Cela constitue une hausse de 6 points par rapport à 2018. Cette moyenne cache d'importants écarts entre les établissements (17 % à 68 %). Cependant, la progression réalisée traduit un engagement de plus en plus fort des établissements en faveur d'un approvisionnement local. Les 3 lycées normands les mieux placés sont le lycée Charles de Gaulles à Caen, le lycée Modeste Leroy à Evreux et le lycée des Andaines à la Ferté Macé.

De nombreuses actions, telles que l'accompagnement des établissements dans la rédaction des marchés publics, l'organisation de rencontres d'affaires, la visite d'outils de transformation ou la formation des équipes de restauration, contribuent au développement des achats de produits normands. Par ailleurs, la Région a déployé un outil indispensable aux établissements : la Boîte à outils commande publique. Ce guide rassemble des outils et conseils qui permettront à chaque établissement de mieux construire son marché.

La Région attend d'une part que chaque lycée mobilise les outils et moyens d'accompagnement disponibles, pour progresser sur ce taux. Elle prépare un outil de labellisation qui permettra de reconnaître et valoriser l'engagement des lycées pour le bien-manger en Normandie.

Elle doit mobiliser d'autre part les filières et grossistes présents sur son territoire pour un meilleur sourcing de produits normands sur les filières majeures de la Normandie (produits laitiers, produits de la mer, légumes et viandes). En parallèle des démarches à destination des agriculteurs et des pêcheurs locaux, des actions bien ciblées sur les grossistes permettraient d'avoir un gain rapide sur le pourcentage de produits normands. En effet, les grossistes réalisent plus 70% des approvisionnements des lycées. Une première rencontre entre professionnels de la restauration scolaire (grossistes, producteurs et industries agroalimentaires normands) a d'ailleurs déjà été conduite le 8 juillet 2020 au lycée agricole Le Robillard.

Constatant que le gaspillage alimentaire demeure dans des proportions très importantes, la Région a souhaité prolonger le cadre réglementaire contenu dans les lois Grenelle II et EGALIM en mettant à disposition des gestionnaires des restaurations collectives un guide de « Gestion des déchets dans les lycées normands », réalisé avec l'appui de 9 lycées partenaires.

La Normandie est également la première Région de France à avoir approuvé son Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Afin de partager les enseignements et bonnes pratiques acquises dans le cadre du plan Je mange normand dans mon lycée, la Région Normandie organisera au printemps 2021 le premier séminaire des conseillers techniques en restauration œuvrant dans les lycées en France. Le séminaire se déroulera à Caen sur une durée de trois demi-journées, articulées autour d'interventions de type mini conférences, débats et témoignages. La thématique portera principalement sur l'évolution de la restauration scolaire en réponse aux attentes des jeunes et de la société en termes de qualité, de formule et de bien-être.

LYCEE DURABLE : NOUVELLE ACTION

Dans le cadre du #Lycée du Futur, la Région soutient, en partenariat avec CEREMA, la participation d'établissements au challenge CUBE.S, inscrit dans un programme national ambitieux bénéficiant du haut patronage du Ministre de l'Education Nationale et du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire ; et dont l'objectif est de mesurer l'impact des écogestes des établissements à partir de la rentrée 2020.

Le Challenge CUBE.S ?

CUBE.S propose aux lycées de France de montrer et tester des solutions simples permettant de générer des économies d'énergie par les éco-gestes.

28 lycées de Normandie participeront au challenge lors de l'année 2020-2021 :

- ✓ Lycée Porte de Normandie, Verneuil-sur-Avre
- ✓ Lycée Polyvalent Jean Monnet, Le Havre
- ✓ Lycée Polyvalent Jean Guéhenno, Flers
- ✓ Lycée d'Enseignement Professionnel Flora-Tristan, La Ferté Macé
- ✓ Lycée Agricole Auguste Loutreuil (partie Sées)
- ✓ Lycée Agricole Auguste Loutreuil (partie Alençon)
- ✓ Lycée Fernand Léger, Grand-Couronne
- ✓ Lycée des Métiers Les 4 Cantons – Griefu, Rouen
- ✓ Lycée Blaise Pascal, Rouen
- ✓ Lycée Professionnel Auguste Bartholdi, Barentin
- ✓ Lycée Aristide Briand, Evreux
- ✓ Lycée Elisa Lemonnier, Petit-Quevilly
- ✓ Lycée de la Côte d'Albâtre, Saint-Valéry-en-Caux
- ✓ Lycée Jeanne d'Arc, Rouen
- ✓ Lycée Marie Curie (Vire-Normandie)
- ✓ Lycée Julliot de la Morandière, Saint-Lô
- ✓ Lycée Émile Littré, Avranches
- ✓ Lycée Thomas Pesquet, Coutances
- ✓ Lycée Robert de Mortain, Mortain
- ✓ Lycée Polyvalent CURIE-COROT, Saint-Lô
- ✓ Lycées de Fécamp (Descartes-Maupassant)
- ✓ Lycée André-Maurois, Deauville
- ✓ Collège Lycée Expérimental, Hérouville-Saint-Clair
- ✓ Lycée François-Ier, Le Havre
- ✓ Lycée Général et Technologique Jacques Prévert, Pont-Audemer
- ✓ Lycée Dumont d'Urville, Caen
- ✓ Lycée Pierre Simon de Laplace, Caen

Pourquoi ?

La démarche #Lycée du Futur a pour ambition de soutenir l'engagement des lycées dans une démarche de développement durable.

Au vu des enjeux climatiques et de l'engagement des jeunes sur les problématiques environnementales, l'objectif de la Région est ainsi de vous proposer un outil pour mobiliser les lycéens. Le challenge CUBE.S représente un complément au plan Lycée durable de la Région.

L'accompagnement proposé repose sur 3 axes :

- ✓ tous les établissements participants reçoivent un kit de ressources pédagogiques avec des instruments de mesure (caméra thermique, wattmètre, capteur enregistreur de CO2, de température et d'humidité...) ainsi que des éléments de communication (affiches, autocollants, sacs, etc.) ;
- ✓ les équipes pédagogiques, éducatives et administratives seront accompagnées afin de s'approprier le challenge et de se former sur ces enjeux par une équipe de professionnels en collaboration avec les services de la Région Normandie ;
- ✓ une équipe de professionnels mesure mensuellement et de façon personnalisée les consommations d'énergie de chaque établissement.

En tant que Programme Certificats d'Economies d'Energie (CEE), CUBE.S permet à chaque établissement participant de bénéficier sur toute la durée du programme, sans aucun frais, de toutes les prestations spécifiques ciblées. Les frais d'inscription, qui ouvrent droit aux CEE sont, quant à eux, pris en charge par la Région Normandie qui propose le dispositif aux lycées du territoire.

Le calendrier

Le Challenge CUBE.S se déroulera sur l'année scolaire 2020-2021 qui sera ponctuée de 3 réunions de réseaux permettant aux participant de d'échanger sur les pratiques et comparer leurs résultats régulièrement.

LE PROGRAMME REGIONAL D'ACTIONS EDUCATIVES

Programme Régional d'Actions Educatives (PRAE)

La Région Normandie propose un programme régional d'actions éducatives aux établissements qui, intervenant dans ses champs de compétences, accueillent des **jeunes de 15 à 25 ans** (Lycées, CFA, MFR, organismes de formation, missions locales).

Il s'articule autour de 5 axes dont les thématiques représentent des enjeux éducatifs majeurs :

- ✓ **Culture et Sport**
- ✓ **Mémoire et Droits de l'Homme**
- ✓ **Education aux médias**
- ✓ **Esprit d'entreprendre**
- ✓ **Education au développement durable**

Ces axes sont déclinés à travers **22 dispositifs éducatifs**, élaborés en étroite partenariat avec les autorités académiques et mis en œuvre par des partenaires reconnus pour leur expertise dans leurs champs respectifs d'intervention. Chacun de ces dispositifs a été conçu pour permettre aux enseignants de les articuler à leurs objectifs et projets pédagogiques et, par leur intermédiaire, pour que les jeunes en soient les premiers acteurs et bénéficiaires.

Sur l'année 2018-2019, plus de 55 000 jeunes Normands issus de 250 structures éducatives ont participé à au moins une des actions proposées dans ce programme.

Sur l'année 2019-2020, malgré les perturbations et l'annulation de certaines actions en raison du contexte sanitaire, près de 44 000 jeunes normands, dont 93% de lycéens, 6% d'apprentis, ont participé à au moins des actions éducatives proposées par la Région

Le budget de la Région consacré à ce programme s'élève à **3 millions d'euros**.



PRIX LIBERTE

La Région Normandie, en partenariat avec l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix, les Autorités académiques de Normandie et le réseau Canopé, a créé le Prix Liberté afin de défendre les valeurs portées par le Débarquement allié du 6 juin 1944 et favoriser leur transmission auprès des jeunes générations.

Le Prix Liberté invite ainsi chaque année des jeunes âgés de 15 à 25 ans, de Normandie, des autres régions de France et à l'international à proposer, sélectionner et élire une personne ou une organisation qui s'est particulièrement distinguée pour son récent combat et exemplaire en faveur de la liberté. La singularité du Prix réside en effet dans le fait que les jeunes en sont les acteurs d'un bout à l'autre du processus, lequel se décline en 4 phases :

- **Phase 1** : un appel à candidature propose à des groupes de jeunes encadrés par un(e) enseignant(e) ou un(e) formateur (trice) de **présenter et promouvoir la personnalité et le combat qu'ils souhaitent mettre en lumière** (18 juin 2020 au 18 janvier 2021).
- **Phase 2** : un jury international composé de 24 jeunes de 15 à 25 ans se réunit pour **sélectionner trois personnes / organisations et leurs combats pour la liberté** (12 et 13 février 2021).
- **Phase 3** : un vote en ligne accessible aux jeunes du monde entier permet **d'élire le(la) lauréat(e) du Prix Liberté** (du 15 mars au 25 avril 2021) parmi les trois personnes ou organisations sélectionnées par le jury
- **Phase 4** : **le Prix Liberté**, doté d'une bourse de 25 000 euros, **est remis au(à) la lauréat(e)** lors d'une manifestation publique organisée dans le cadre du Forum mondial Normandie Pour la Paix.

Un accompagnement pédagogique peut être proposé et se compose de temps de formation pour les enseignants et formateurs et d'ateliers de sensibilisation avec les élèves en classe.



Figure 1© Institut international des droits de l'Homme et de la paix



Greta Thunberg a été élue Prix Liberté 2019. Le trophée qui lui fut remis avait été réalisé par des élèves du Lycée des métiers d'Art Augustin Boismard de Brionne.

En 2020, **Loujain Al Hathloul**, militante saoudienne pour les droits de la femme, actuellement incarcérée dans son pays a été élue Prix Liberté 2020 au terme du vote auquel ont pris part 5506 jeunes de 81 pays. Les deux autres personnes retenues par le jury parmi les 238 propositions adressées étaient **Nasrin Sotoudeh**, avocate iranienne spécialisée dans la défense des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, également incarcérée dans son pays et le **Père Pedro Opaka**, pour son combat contre la grande pauvreté à Madagascar.



630 élèves normands ont bénéficié de l'accompagnement pédagogique et le trophée a été réalisé par des élèves du lycée Napoléon de l'Aigle.

Annexes

- Infographies
- Carte des lycées
- Guide des élus
- Résultat du bac
- Lexique (pour expliquer les sigles)